

Société A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 116 100 euros
Siège social : 75 Avenue de Petite Synthe - 59760 GRANDE SYNTHÉ
520 648 569 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à – 50 878 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 50 878 euros
---------------------	----------------

Prélèvement sur les réserves	
- Sur le compte « autres réserves »	50 878 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**



Désignation de l'entreprise		SARL A.G. INVESTISSEMENTS		75 Avenue de Petite Synthe		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		59760 GRANDES SYNTHÉ					
SIRET		5 2 0 6 4 8 5 6 9 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	986 109	012		986 109	986 109
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	172 380	042	70 000	102 380	102 380
	Total I (5)	044	1 158 489	048	70 000	1 088 489	1 088 489
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	466 510	074		466 510	407 473
	Charges constatées d'avance *	092	1 900	094		1 900	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	40	086		40	72
	Total II	096	468 450	098		468 450	407 545
	Total général (I + II)	110	1 626 939	112	70 000	1 556 939	1 496 034
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 116 100		1 116 100	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 904		227	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	61 058		39 386		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(50 878)		23 349		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	1 128 184		1 179 062			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	191 638		252 828		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 155		10 635		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 2 240)	172	4 261		4 323		
	Comptes courants d'associés	173	229 701		49 186		
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	428 755		316 972			
Total général (I + II + III)				180	1 556 939		1 496 034
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A.G. INVESTISSEMENTS		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	11 200
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	25 583
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	36 783
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	17 437
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	118
	Rémunérations du personnel *			250	54 127
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	20 723	252	20 723
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	92 405
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(55 622)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	6 955
	Produits exceptionnels (IV)			290	20 000
	Charges financières (V)			294	22 210
	Charges exceptionnelles (VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(50 878)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	28 384
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989	
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)			991	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		181	
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Zones de réhabilitation urbaine (44, quinquies)				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
Dont divers*					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			647		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		649		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352	
		Déficit col. 2		354	50 085
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 254.560 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		370	
		Déficit col. 2		372	50 085

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2017.

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, la société a appliqué à compter de l'exercice **01/01/2025**, le nouveau plan comptable.

Ce règlement a entraîné :

- Une réorganisation de la nomenclature des comptes
- Une nouvelle présentation des états financiers
- Ainsi que des changements de classification comptable de certains postes

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 556 939** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **63 738** euros et un total **charges** de **114 615** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-50 878** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres Informations complémentaires

La société A.G. INVESTISSEMENTS a octroyé en 2020 un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société SARL COCCILITTORAL pour la somme de 44 000 €.

Suite au retour à meilleure fortune, la société COCCILITTORAL a restitué à la société A.G. INVESTISSEMENTS une somme de 20 000 € au cours de l'exercice 2025.

Règles et Méthodes Comptables

La société A.G. INVESTISSEMENTS a octroyé en 2025 un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société SARL BOULOGNE CASH pour la somme de 20 000 €.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	986 109					986 109
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	986 109					986 109
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	172 380					172 380
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	172 380					172 380
TOTAL		1 158 489					1 158 489

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- des titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	70 000			70 000
TOTAL GENERAL		70 000			70 000
Dont dotations et reprises					
		- d'exploitation			
		- financières			
		- exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 781	9 781	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	456 730	456 730	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	1 900	1 900	
TOTAL DES CREANCES		468 410	468 410	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	8 075	8 075		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 155	3 155		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 021	2 021		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 240	2 240		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	413 264	413 264		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		428 755	428 755		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		229 701			

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		2 340	(2 340)	100,0
TOTAL		2 340	(2 340)	100,0

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 680	(1 680)	100,0
Dettes fiscales et sociales	2 021	1 693	328	19,37
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	2 021	3 373	(1 352)	-40,08



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 900		1 900
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	1 900		1 900

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		111 610,00	10,0000	1 116 100,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		111 610,00	10,0000	1 116 100,00

--	--	--	--	--	--

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL BOULOGNE CASH		116 666	100,00	24 900
SARL CALAIS CASH		(7 621)	100,00	
SARL CAP IMMO		18 353	100,00	(17 285)
SARL DUNKERQUE CASH		104 677	100,00	
SCI GREENWOOD		29 728	100,00	28 728
SARL COCCILITTORAL		41 097	60,00	35 635
2. Participations (10 à 50 %)				
SARL FIA		(1 759)	33,33	20 159
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				